Ville de Villeneuve d'Ascq
Décision

Objet : Avenant n°1 - Lot n°3 - Eclairage public - Travaux d'aménagement de la rue des Vétérans

N° : VA_DEC2021_384
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R. 2194-8 du Code de la commande publique

décidons

De conclure avec la société Eiffage Energie domiciliée à VALENCIENNES (59300), l'avenant n°1 du lot 3 – Eclairage public du marché de Travaux de réaménagement de la rue des Vétérans et du Boulevard Van Gogh afin de tenir compte des modifications programmatiques nécessaires à la réalisation des travaux.

Aux prestations initiales du marché sont ajoutées les prestations suivantes :

- Dépose d'éclairage et la mise en place d'un éclairage provisoire
- Remplacement de câble d'éclairage existant suite à un acte de vandalisme
- Recalage des quantités du marché de base

Les prix nouveaux à intégrer sont les suivants :

- PN01 – Fourniture et déroulage d'un câble d'alimentation, y compris raccordement au réseau existant et accessoires de pose : 10,10 € HT le mètre linéaire
- PN03 - Déplacement d'un bloc : 352,70 € HT l'unité

Les montants à intégrer au marché sont les suivants :

- Dépose d'éclairage et mise en place d'un éclairage provisoire : 2 170,70 € HT
- Vandalisme câble éclairage public bâtiment Partenord : 429,60 € HT
- Recalage des quantités du marché – tranche ferme : 7 586,30 € HT
- Recalage des quantités du marché – tranche optionnelle : - 7 701,80 € HT
- Recalage des quantités du marché – tranche ferme + tranche optionnelle : - 115,50 € HT

Montant initial de la tranche ferme : 238 905,60 € HT
Montant initial de la tranche optionnelle : 90 958,60 € HT
Montant initial du marché (TF+TO) : 329 864,20 € HT
Montant cumulé des modifications de l'avenant n°1 : 2 484,80 € HT
Soit en pourcentage par rapport au montant initial : 0,75 %
Nouveau montant de marché : 332 349,00 € HT

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.4.1 Eclairage public

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 14 septembre 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-181420-AU-1-1
Date AR Préfecture : dimanche 3 octobre 2021